

NICE, LE 28 JUIN 2008

« Le contexte général du Projet d'Union pour la Méditerranée »

Henry Marty-Gauquié, Représentant du Groupe BEI en France
Directeur, Liaison avec les Organisations Internationales non communautaires

Parler de l'intégration en Euro-Méditerranée c'est, selon le point de vue que l'on se donne, parler d'un verre à moitié plein ou à moitié vide...

Parce que je suis d'un tempérament optimiste et parce que je suis dans l'action - en tant que banquier européen, premier financeur du développement des pays partenaires méditerranéens - je préfère voir un verre plus qu'à moitié plein !

Oui, je suis optimiste, car je sais que nous pouvons, nous devons, faire de la Méditerranée un espace économique non seulement intégré, mais aussi *partagé* : un espace où l'aide n'est plus seulement concédée, mais où *les décisions sont prises en commun pour construire un devenir commun*.

Et je reste optimiste, parce que le projet d'Union pour la Méditerranée - indépendamment de ce qui va, concrètement sortir du Sommet du 13 juillet - nous a redonné de la force : il a replacé l' « urgence méditerranéenne » au plus haut niveau de l'agenda ; il a redonné de l'élan pour des prises de conscience à la hauteur de besoins.

Cet élan, nous en avons d'autant plus besoin que l'accomplissement de l'élargissement de l'Union avait soulevé dans l'opinion européenne un scepticisme et une série de questions existentielles qui, toutes, posaient une frontière en travers de la Méditerranée. En effet, qu'il s'agisse de la définition

géographique de l'Union, de ses références culturelles ou de son rôle dans une économie globalisée, l'opinion européenne semblait vouloir exclure les pays riverains au Sud et à l'Est de la Méditerranée d'un devenir partagé avec ceux de l'Union.

Sous le bénéfice de cette impulsion, quelle est la situation ? Nous avons trois défis à relever :

- ✓ Soyons lucides : **la région méditerranéenne n'est pas encore économiquement intégrée.** Sans intégration régionale en Méditerranée, il n'y a qu'une dépendance économique du Sud envers l'Europe, attestée par le déséquilibre structurel des balances des paiements des pays du Sud qui ne doivent leur équilibre précaire qu'aux transferts financiers des migrants (16 à 18 milliards d'€ par an) et à l'aide au développement (4 milliards par an). Ce manque d'intégration régionale explique le contenu insuffisant de la croissance en emplois (le taux moyen de chômage est de 13%) et pourquoi l'écart des revenus par habitant entre les deux rives (de 1 à 10 entre le Maroc et l'Andalousie) à du mal à se combler, malgré les intenses efforts entrepris depuis 15 ans.

Cette dépendance et cet écart créent une situation difficilement tenable : avec la diffusion instantanée des images, à la pauvreté au Sud s'ajoute l'humiliation.

- ✓ Deuxièmement, **les pays partenaires sont confrontés, pour 20 ans encore, à un impérieux défi démographique** : dans les 15 années à venir, 82 millions de jeunes vont arriver sur le marché du travail, ce qui imposera de créer entre 22 et 58 millions d'emplois nouveaux selon que les pays partenaires veulent maintenir ou diviser par deux un chômage déjà élevé et réduire leur taux d'inactifs (actuellement de 58%) : pour convertir ce défi en opportunité, il nous faut non seulement enrichir la croissance en emplois, mais encore créer des perspectives, c'est-à-dire investir dans le capital humain.

- ✓ Enfin, **un important effort d'investissement en infrastructures est nécessaire**, que ce soit pour le développement social urbain (100 milliards d'€ d'ici à 2015), pour la production et la distribution d'énergie (les 9 pays partenaires produisent moins d'électricité que la France, seule ; le doublement de l'appareil électrique de nos partenaires est estimé à 110 milliards d'€ d'ici 2025), développer le potentiel du tourisme (les 9 pays partenaires ne pèsent pas plus dans le tourisme mondial que la seule Espagne), ou pour réaliser de véritables systèmes régionaux de transport (les projets prioritaires représentent un investissement de 20 milliards d'€).

Pour autant, les choses changent et c'est très rassurant !

- ✓ J'ai déjà mentionné **l'effet catalyseur du projet d'Union pour la Méditerranée** ; quelle meilleure illustration que cette réunion, à Nice, de juristes éminents, s'inscrivant dans une série de réunions suscitées par le projet d'UpM : chefs d'entreprises, collectivités locales, économistes, acteurs culturels, venant des deux rives de la Méditerranée, etc.
- ✓ J'observe ensuite que **la modernisation des pays du Sud reconnaît toute sa place aux acteurs économiques** comme levier du changement ; là aussi, c'est rassurant : cela prouve que les pays partenaires ont intégré que c'est l'esprit d'entreprise qui assure la jonction entre les aspirations économiques individuelles et la conduite de la modernisation par la gouvernance politique.

Vous serez, comme moi, frappés par quelques exemples : en cinq ans, la modernisation du système bancaire s'est accélérée au Maroc, en Tunisie, Égypte et Jordanie ; le nombre de fonds actifs de capital-investissement a triplé ; des filières économiques entre le Sud et le Nord s'établissent (particulièrement depuis la Turquie, la Tunisie et le Maroc), les partenariats transnationaux d'entreprises ont été multipliés par quatre (notamment dans les secteurs de la finance, de l'énergie et de l'assainissement) ; le volume des IDE a crû huit fois (4 fois, hors énergie).

- ✓ Plus important encore, **des prises de conscience interviennent sur des sujets majeurs**. Je ne citerai que celui de la dimension environnementale du développement, tant il est urgent et parce qu'il est révélateur des transformations à venir. La BEI lui a consacré deux études majeures : l'une définissant un « Plan d'investissement pour la dépollution en Méditerranée »; l'autre, analysant les conséquences du changement climatique en Méditerranée et ses implications quant aux politiques de gestion de l'énergie, de l'eau et de l'espace urbain.

De ces deux études, je retiens ceci: premièrement, la Méditerranée est par excellence une zone fragile et interdépendante ; deuxièmement, l'action est à notre portée, mais elle appelle une coordination – une « gouvernance » – à l'échelle régionale, ce qui est précisément la valeur ajoutée du projet d'UpM ; troisièmement, les choix technologiques et de réforme sont à prendre maintenant pour préserver le futur, et leurs effets porteront sur 50 ans. C'est-à-dire pendant la période où les pays partenaires auront à financer non seulement leur modernisation (et l'emploi des jeunes), mais aussi les conséquences du vieillissement de leur population.

De mon point de vue de banquier du développement, que nous reste-t-il à faire ? Certes, nous espérons tous un résultat fructueux du Sommet du 13 juillet, et en particulier de la dynamique politique qu'il sera à même de créer ; compte tenu des conséquences du récent référendum irlandais, c'est en effet sur l'impulsion politique qu'il faut compter puisque certains des instruments juridiques offerts par le Traité de Lisbonne ne seront pas à notre portée avant un certain temps.

Nous devons donc nous concentrer, dès maintenant, sur l'amélioration du climat affaires, c'est-à-dire *sur les conditions de la participation des entreprises à la modernisation des pays méditerranéens*. La Méditerranée a, en effet, surtout besoin de confiance et d'expertise et nous devons créer les conditions de leur s'établissement : elles seules seront en définitive à même de faire que le Sud et l'Est de la Méditerranée redeviennent une terre d'accueil des investissements, au lieu d'être – comme à présent – une zone

d'exportation nette de l'épargne (17 milliards de \$ quittent annuellement les pays partenaires pour s'investir sur les places financières des pays de l'OCDE...).

Ainsi, nous devons tout d'abord **conjuguer nos efforts pour convaincre les pays partenaires de mettre deux réformes à leur agenda** : en premier lieu, l'ouverture progressive des secteurs administrés (énergie, assainissement, transports publics) à la vérité des tarifs et aux gestions déléguées ; en second lieu, l'ouverture graduelle des marchés des capitaux locaux à des emprunteurs non-résidents afin de fixer l'épargne locale, approfondir ces marchés et, *in fine*, réduire le risque de change dans le financement bancaire de l'économie.

En outre, **l'Europe doit, plus massivement qu'elle ne le fait aujourd'hui, transposer au Sud son expérience du soutien aux PME**. Le temps me semble venu que l'Europe aide la Méditerranée à se doter d'une Agence de développement des PME – ainsi que le proposent l'Espagne et l'Italie – sur le modèle de l'action menée depuis plus de 10 ans par notre filiale, le Fonds européen d'investissement. Sur le plan institutionnel, cet instrument serait l'occasion de réunir des représentants du Nord et du Sud de la Méditerranée, pour décider ensemble du financement du secteur et bénéficier de l'apport de cadres des pays partenaires qu'un tel organisme serait à même de recruter. Sur le plan opérationnel, outre son action financière et technique, la vocation de cet instrument serait de renforcer l'appropriation des pays et acteurs du développement pour la constitution d'un environnement favorable à l'investissement privé au Sud de la Méditerranée.

Vous l'aurez sans doute retenu, les conséquences de ces évolutions seront considérables pour les praticiens du Droit. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pourrions retenir que les progrès que je viens d'esquisser, dans ces deux directions de la libéralisation graduelle de l'économie et du soutien aux PME, feront naître :

- ✓ un développement important du droit des contrats et de l'arbitrage ;

- ✓ une modernisation législative dans les pays du Sud, notamment dans les domaines de la régulation économique, du droit de la concurrence et des passations de marchés ;
- ✓ une extension du droit matériel européen aux pays du Sud, en matière de standards techniques, environnementaux et sanitaires ;
- ✓ enfin, selon les avancées issues du Sommet du 13 juillet et de l'évolution du droit institutionnel européen, une nouvelle page des relations de droit international avec les pays partenaires, membres de l'UpM.

Dans l'élan suscité par l'Union pour la Méditerranée, nous devons arriver à progresser sur ces voies. Nous devons y arriver, car je suis convaincu que c'est sur ce défi de la modernisation économique par l'entreprise – et, par conséquent, par l'emploi – que se jouera le nouveau rôle de la Méditerranée dans une économie globalisée.

Je vous remercie de votre attention.